



L'ECHO ALBANAIS

LES CHEVRONS DU PENTHIÈVRE



Les Chevrans du Penthièvre organisent leur 8^{ème} rassemblement de 2 CV, dérivés et véhicules anciens, le **dimanche 29 juin** : départ du rallye à partir de 9 h sur les secteurs de Saint-Alban/Pléneuf.

Repas à partir de 12 h. Ouvert à tous.

Démonstration de country pendant le déjeuner, divers jeux l'après midi, remise des lots aux gagnants des épreuves RALLYE en fin d'après-midi.

Réservations pour le repas et le rallye au 06.83.59.30.14 ou 06.76.21.65.74.

L'ART-BRE

L'association organise une exposition au Centre de Loisirs dont l'invité d'honneur sera Antoine KITO.

Les dates à retenir :

- **19 juillet** : Vernissage
 - **26 juillet** : Événement exceptionnel
 - **3 août** : Fermeture
- Contact au 02.96.32.91.67.



GRANDE FÊTE DE NUIT à SAINT-ALBAN

Samedi 12 juillet à partir de 19 h, grillades sur feu de bois, moules, frites, galettes saucisses, crêpes.

- vers 20 h, spectacle Rock-Folk-Celtique avec deux groupes : Big'stew et Outside
- bal populaire en soirée
- vers 23 h : feu d'artifice musical avec embrasement de l'église.



Participation 2.50 € par adulte, gratuit pour les enfants.

VIDE-GRENIER

Dimanche 27 juillet, vide grenier à Saint-Jacques, organisé par le Comité des Fêtes : 12 € les 4 m

Animation musicale avec Eden Rock le midi et Trio Tarare le soir

Restauration sur place (midi et soir)

Réservation :

- Chantal 06.77.67.09.61
- Patricia 02.96.32.91.34 (le soir)
- Monique 02.96.32.90.82.
- ou cdf-st-alban@orange.fr



FLEUR D'AULNE : Essai transformé



A Vannes (56) au mois d'avril, après une prestation très prometteuse à « TRADI-DEIZ » (écho du 29 avril), le cercle celtique « Fleur d'aulne » a présenté sa chorégraphie à S^t Aubin du Cormier (35) le 18 mai. Cette seconde phase du concours national de Kendalc'h consiste à concourir lors d'un spectacle court de 15 minutes dont la libre chorégraphie est basée sur un thème choisi par le cercle. La note attribuée est additionnée à la précédente pour obtenir une moyenne sur 20, qui classe le postulant dans sa catégorie au plan national.

La performance de nos danseurs, l'interprétation de nos musiciens, l'exigence de nos chorégraphes et le thème innovant « DRÔLE DE NUIT AU MUSÉE » tous ces efforts réunis ont conduit le jury à attribué la note honorable de 16,21 au spectacle, et a ainsi concrétisé toutes les attentes du cercle. La moyenne de 16,08 permet à « Fleur d'Aulne » d'accéder brillamment à la SECONDE catégorie des cercles de danses traditionnelles.

Ainsi en 2015, lors de son 60^{ème} anniversaire, le cercle aura la satisfaction d'avoir porté haut les traditions du Penthièvre et mérité de tous ses anciens membres.

FLORA FC

L'assemblée générale s'est déroulée le 8 juin dernier et a fait état de la bonne santé sportive et financière du club. Quelques nouveaux joueurs se sont déjà fait connaître pour intégrer le club à compter de la saison prochaine. D'autres peuvent les rejoindre. Renseignement au 06.87.44.19.77.

La reprise des entraînements aura lieu le mercredi 30 juillet. Les membres du bureau restent inchangés :

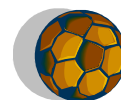
Président : Cyrille Bigot

Vice-président : Jean-Baptiste Allain - Mickaël Haguet - Henri Suhard

Trésoriers : Jean-Charles Houzé - Corinne Deguen

Secrétaires : Bernard Mabilais, Marie-Annick Grogneuf

Membres : M. Garoche - P. Rouget - C. Rault - J. Gaignon - B. Toublanc - A. Pallart - O. Gours - P. Méhouas - M. Desbeaux - S. Costuas - G. Gélin - L. Haguet - V. Poilpré - Y. Renault - P. Rondel - V. Michel .



Bonnes Vacances !

ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE - Informations

Site du club : : www.ecta-saintalban.clubeo.com . Contact : Henri SUHARD 06.31.67.23.72.

E-mail : suhard.henri@orange.fr / christophe.brehinier@wanadoo.fr



Sorties fin juin - début juillet :

Dimanche 29 - 100 km : Lamballe - Maroué - Landéhen - St Glen D46 - Collinée vers St Gilles (D792) - Les 4 Routes - Plessala - Langast - Ploeuc - St Carreuc - Quessoy - Trégenestre - Pommeret - Andel - Morieux - Planguenoual - Quéré - St Alban **ou 76 km** : Saint-Alban - Gare d'Yffiniac - Divy - St-Volon - Bel Air - Croix Bertrand - Plédran - St-Carreuc - Ploeuc - Moncontour - Quessoy - Trégenestre - Meslin - Lamballe - Plan d'eau - St-Aaron - Les Rigaudais - Croix Boulard - St-Alban.

Dimanche 6 : Sortie en ligne d'environ 90 km et pique-nique à la Base de Loisirs d'Evran. Inscriptions pour les cyclos et accompagnateurs auprès de : Henri Suhard au 06.31.67.23.72. ou Gérard Corbin au 02.96.32.92.78. ou 06.79.38.00.54.

Dimanche 13 - 97 km : St Alban - Pléneuf - La Bouillie - Hénansal - Quintenic - Plédéliac - St-Igneuc - direction Dolo - Languenhède - Plénée Jugon - Le Gouray - Collinée - Moncontour - Bréhand - Lamballe - St-Aaron - St-Alban **ou 80 km** : St-Alban - Pléneuf - La Bouillie - Hénansal - Quintenic - Plédéliac - St-Igneuc - Plénée- Jugon (direct) - Le Gouray - Lamballe - St-Aaron - St-Alban.

CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA - Juin 2014



Marche douce : Le lundi 30 : Loudéac - Pique-nique au parc d'attraction Aquarev. Départ du parking de la salle des fêtes de Saint-Alban à 10 h précises. Les inscriptions pour le covoiturage se font auprès de Louise Ruault au 02.96.72.93.08.

Piscine et Aquagym : Le mardi 24 juin de 16 h à 17 h à la piscine des Monts-Colleux de Pléneuf Val André.

Club du jeudi : Le jeudi 26 juin : méchoui - voir ci dessous

Repas méchoui : Le club organise son traditionnel méchoui le jeudi 26 juin à 12 h à la salle des fêtes de St-Alban. L'animation sera assurée par le musicien-accordéoniste-trompettiste-chanteur Jean Deschamps.

Paëlla : Le Club organise sa paëlla d'automne le jeudi 25 septembre à 12 h à la salle des fêtes de Saint-Alban. Comme chaque année vous pouvez commencer vos réservations et notamment lors du méchoui du jeudi 26 juin. Tarifs : Adhérents :10 € - non adhérents : 16 €

Voyage : Le mercredi 1^{er} octobre, le Club organise son voyage d'automne "croisière sur l'ODET et visite de l'usine ARMOR-LUX ". Les participants à cette journée embarqueront pour une croisière sur l'Odet pour découvrir la faune et la flore ainsi que différents manoirs et châteaux. Le déjeuner sera servi dans un restaurant gastronomique à FOUESNANT. L'après-midi sera consacrée à la visite des ateliers d'Armor-Lux à Quimper. Pour terminer cette agréable journée, les participants feront route vers la Forêt de Fouesnant où ils pourront admirer les grands voiliers qui participent aux grandes courses comme celle du « Vendée Globe ». Les inscriptions sont ouvertes. Vous pouvez vous inscrire auprès de Marie-Christine Galbrun au 02.96.72.91.54 et au club du jeudi. Tarifs : 67 € pour les adhérents et 72 € pour les non-adhérents.

Adhérent(es) et futurs adhérent(es) : Sauf pour son Super Loto du mercredi 6 août à 20 heures à la salle des fêtes de Planguenoual, le Club des Aînés de La Flora suspend ses activités durant la période estivale pour reprendre au début du mois de septembre. Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.

Contact du club par mail : ✉ clublaflora@gmail.com

☎ Alain MARIE 02.96.32.96.59. - Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62.

ACCUEIL DE LOISIRS "LE BLÉ EN HERBE"

L'accueil de loisirs d'Erquy sera ouvert pour les vacances d'été du lundi 7 juillet au vendredi 22 août 2014 de 9 h à 17 h 30 sur le thème « le monde à travers le livre ». Les inscriptions se dérouleront le vendredi 13 juin 2014 de 16 h 30 à 20 h et le samedi 14 juin 2014 de 9 h à 12 h pour les résidents de la communauté et le samedi 14 juin 2014 de 13 h 30 à 15 h 30 pour les résidents hors communauté de communes à l'accueil de loisirs, passé cette date les places ne seront pas garanties. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Sans règlement ou documents demandés l'inscription ne sera pas validée.

Lors de l'inscription, si vous ne l'avez pas déjà fourni, veuillez-vous munir de :

- Copie de l'avis d'impôt 2013 (ligne 25)
- Attestation d'assurance (responsabilité civile)
- Date du dernier rappel DTP
- Règlement en chèque ou espèces ainsi qu'un RIB si paiement en 2 fois
- Dossier d'inscription (à retirer à l'accueil de loisirs)

Les activités prévues peuvent être modifiées selon les propositions des enfants et de la météo.

Les sorties :

- « Archéodino » et « Savants Fous » le 10 juillet
- Zoo de Trégomeur et Labyrinthe des Corsaires le 23 juillet
- « Les experts » et « The Target » les superhéros le 30 juillet
- Animation Syndicat des Caps les 21 et 30 juillet, 5, 11 et 20 août
- Cobac Parc et Accrobranche le 13 août
- Cinéma le 22 Août
- Activités nautiques avec l'école de voile d'Erquy (Brevet de natation 25 m obligatoire) : chaque semaine des baignades sont organisées, et nous assistons aux spectacles « Place aux Mômes » tous les vendredis après-midi.

A bientôt, l'équipe du blé en herbe.

Mail : enfance@erquy.fr/ Tel : 02.96.72.08.22

INPES - PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA BAINNADE ET À L'EXPOSITION SOLAIRE

A) "SE Baigner sans danger !" : CONSEILS PRATIQUES



Avant de vous baigner

Assurez-vous de votre niveau de pratique :

- Pour vous et vos enfants, apprenez à nager avec un maître-nageur sauveteur, le plus tôt possible.
- Faites reconnaître par un maître nageur sauveteur votre capacité et celles de vos enfants, à évoluer en toute sécurité

Choisissez les zones de baignade surveillées :

- À votre arrivée, informez-vous sur les zones de baignade pour savoir si elles sont surveillées, interdites ou dangereuses
- Pour vous baigner, choisissez les zones surveillées où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- Restez toujours attentifs à vos enfants, même si la zone est surveillée.

Informez-vous sur les conditions de baignade :

- En arrivant sur votre lieu de baignade, renseignez-vous auprès du personnel chargé de la surveillance sur les conditions de baignade : nature des vagues, courants, marées, dangers naturels, etc.
- Respecter toujours les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade et/ou par les sauveteurs : drapeau vert : baignade surveillée et absence de danger particulier ; drapeau orange : baignade dangereuse mais surveillée ; drapeau rouge : interdiction de se baigner.
- Assurez-vous que les conditions de baignade ne vont pas devenir dangereuses au cours de la journée.
- Consulter régulièrement les bulletins météo.

Pendant la baignade avec vos enfants

- **Lorsque vous vous baignez avec vos enfants, restez toujours avec vos enfants** quand ils jouent au bord de l'eau ou dans l'eau.
- Baignez-vous **en même temps qu'eux**.
- Désignez **un seul adulte responsable** de leur surveillance.
- S'ils ne savent pas nager, **équipez vos enfants de brassards** (portant le marquage CE et la norme NF 13138-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant (voir informations sur le produit et la notice d'information) dès qu'ils sont à proximité de l'eau.
- **Méfiez-vous des bouées ou des autres articles flottants** (matelas, bateaux pneumatiques, bouées siège,...) ils ne protègent pas de la noyade.
- **Surveillez vos enfants en permanence**, même s'ils sont équipés de brassards.

Pour ... vous-même

- Si vous ressentez **le moindre frisson ou trouble physique**, ne vous baignez pas.
- **Prévenez vos proches** lorsque vous allez vous baigner.
- Soyez **vigilant lors de la baignade** et faites attention à la zone d'impact des vagues (certaines zones du corps comme la tête, le cou ou le ventre étant plus fragiles).
- **Tenez compte de votre forme physique** : ne surestimez pas votre condition physique. Avant de partir nager au loin, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir sur la terre. Souvenez-vous qu'il est plus difficile de nager en milieu naturel (mer, lac, rivière) qu'en piscine.
- **Évitez tous comportements à risque** : ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade, ne vous exposez pas excessivement au soleil avant la baignade, rentrez progressivement dans l'eau, particulièrement lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil.
- **En cas de danger imprévu** : ne luttez pas contre le courant et les vagues pour ne pas vous épuiser. Si vous êtes fatigué, allongez-vous sur le dos pour vous reposer. Vos voies respiratoires sont alors dégagées : vous pouvez respirer normalement et appeler à l'aide.

Profitez de votre piscine en toute tranquillité

Chaque année, malgré l'obligation d'équiper les piscines d'un dispositif de sécurité, de jeunes enfants se noient. La vigilance des adultes reste indispensable pour éviter les accidents.

- **Équipez votre piscine** (enterrée et semi enterrée) d'un dispositif de sécurité . La loi prévoit **4 dispositifs** : les **barrières, abris de piscine ou couvertures**, ils empêchent physiquement l'accès au bassin et sont particulièrement adaptés aux jeunes enfants, à condition de les refermer ou de les réinstaller après la baignade. Les **alarmes sonores**, elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périphériques), mais n'empêchent pas la noyade. *Les barrières sur 4 côtés sont celles qui assurent une meilleure protection.*
- **Pendant la baignade** : pensez à poser à côté de la piscine une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible.
- **Après la baignade** : pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, bouées, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité. Si vous avez une piscine "en kit" (qui n'est pas enterrée dans le sol), retirez l'échelle après la baignade pour en condamner l'accès.
- **Dans les piscines publiques** : surveiller les enfants pour éviter qu'ils se dirigent seuls dans les bassins. Accompagnez-les dans l'eau et rester auprès d'eux. Informez-vous sur le règlement intérieur de la piscine et respectez-le. En cas de problème, prévenez immédiatement le personnel chargé de la surveillance.

Attention ! Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

Pour en savoir plus :

www.economie.gouv.fr/dgccrf/Securite-des-piscines

www.prevention-maion.fr/accidents/#/piscine

.../...

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA BAINNADE ET A L'EXPOSITION SOLAIRE (suite)

• **Pratiquez vos loisirs nautiques en toute sécurité**

20 % des noyades ont lieu pendant une activité autre que la baignade : bateau, pêche, plongée, canoë, kayak, rafting... Ces noyades sont souvent dues à une chute ou à un malaise.

Lorsque vous pratiquez une activité nautique :

- Si nécessaire, faites reconnaître par un maître nageur sauveteur la **capacité de vos enfants à savoir nager** .

- Pratiquez toujours **vos activités dans les zones autorisées**.
- Ne consommez **pas d'alcool avant et pendant**.
- Tenez compte de **vos formes physiques**
- Informez- vous sur les **conditions météo** avant de partir.
- Ne partez **jamais seul et informez vos proches de votre destination** et de votre heures de retour prévue.
- Respectez les **consignes de sécurité** recommandés (bouées, gilets de sauvetage, casques,...).

Pour en savoir plus : www.developpement-durable.gouv.fr/Gestes-et-conseils



B) "RISQUES SOLAIRES " : 4 GESTES SIMPLES POUR QUE LE SOLEIL RESTE UN PLAISIR

L'exposition aux rayonnements solaires ultraviolets(UV) et artificiels reste la première cause des **cancers cutanés**, dont le mélanome. **80000 nouveaux cancers de la peau sont diagnostiqués chaque année**. Selon les chiffres du Baromètre Cancer 2010 de l'Inpes et de l'Institut national du cancer (INCa) : 82 % des Français se déclarent bien informés sur les risques liés à l'exposition solaire. **Pourtant tous les gestes de prévention ne sont pas connus, ni appliqués.**

En effet, l'usage des moyens de protection et loin d'être systématique . A la mer, en montagne, à la campagne et même en ville, protégez-vous du soleil :

- **Évitez les heures les plus ensoleillées** entre 12 h et 16 h et recherchez l'ombre : c'est à ce moment de la journée que le rayonnement ultraviolet est le plus fort – soleil au plus haut dans le ciel et ombre courte – et donc le plus dangereux. Dehors, il est recommandé de rechercher des espaces ombragés. Quant aux bébés, ils ne doivent jamais être exposés directement au soleil.

- **Protégez encore plus vos enfants**

- **Couvrez-vous** avec un chapeau à bords larges, des lunettes de soleil et un tee-shirt . Ce sont les moyens de protection les plus simples, les plus pratiques et les moins onéreux. Les enfants doivent être tout particulièrement protégés par des vêtements légers même lorsqu'ils se trouvent à l'ombre d'un parasol.

- **Appliquez de la crème solaire en couche suffisante** toutes les 2 heures et renouvelez-la après chaque exposition sans oublier le cou et les pieds. Il faut plutôt privilégier les crèmes dont les indices de protection solaire sont élevés (indice 30 minimum) et qui protègent la peau des UVA et des UVB. Cependant, aucune crème ne filtre totalement les rayons UV et ne permet une exposition prolongée au soleil.

Pour en savoir plus : www.prevention-soleil.fr

ANNONCES

EMPLOI

- Lucie, 30 ans, assistante maternelle, agréée depuis 5 ans et actuellement sur Plestan (près de Lamballe), je déménage sur St-Alban avec ma petite famille (conjoint + 1 enfant de 4 ans). Maison axée sur Lamballe, Dahouët, Pléneuf Val André, Planguenoual et Erquy, proche des écoles maternelles - primaires, de la mer... Je dispose d'une place à temps complet pour début janvier 2015. Notre nouvelle maison est entièrement rénovée avec un jardin clos aménagé, salle de jeux et chambres individuelles pour chaque enfant. Tout en respectant le rythme et l'âge des petits loups, je propose de nombreuses activités, intérieures, extérieures mais aussi des sorties pédagogiques dans les bibliothèques, ludothèques, parcs et salle de spectacle pour enfants. Pas d'animaux, non fumeur, permis de conduire, titulaire du diplôme au premiers secours, déclaration URSSAF, préparation des repas possible. Ayant un CAP pâte à modeler, un BEP promenade et un BTS éclat de rire, n'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements au 06.70.98.82.92. A bientôt. Lucie.
- Homme 54 ans, cherche travaux extérieurs, entretien d'espaces verts, etc... Règlement chèque emploi service. Tél. : 07.80.36.09.55

DIVERS

- L'entreprise **Daniel JEGU TRAVAUX PUBLICS / TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT** vous propose une extension de ses activités aux espaces verts / parcs et jardins pour les particuliers. Un apport de matériel approprié : tracteur KUBOTA 19 cv - gyrobroyeur - rotovator - rouleau. Taille haies, élagage, tronçonnage, tonte autoportée, autotractée, débroussaillage, motobinage de potagers, bricolage ateliers, garages et maison. Et toujours tractopelle CASE 590 SPER R. Services et garantie de la qualité des travaux assurés. Contact : 06.68.74.12.51. Contacts bilingues anglais assurés : 06.86.28.44.12.
- Cherche gentil cheval hongre pour partager pré et tenir compagnie au mien et aide pour clôturer. Quartier chapelle St-Jacques. Tél. : 06.84.64.85.08
- Vous habitez Saint-Alban et vous souhaitez vendre un bien ou investir dans un bien immobilier, n'hésitez pas à me contacter, Christian Percheron IADfrance immobilier : 33 bis rue de l'Eglise 22400 Saint-Alban. Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos attentes et vous guider dans vos projets. Tél. 06.58.22.24.17. E-mail : christian.percheron@iadfrance.fr



Le prochain écho paraîtra le 8 juillet 2014,

les annonces seront à déposer impérativement avant le vendredi 27 juin à 12 h.

"TOUS A LA FERME"

Le dimanche 29 juin, l'association "Agriculteurs de Bretagne" lance la deuxième édition de la journée "Tous à la Ferme !".

A cette occasion, des agriculteurs vous accueillent sur leurs exploitations.

Le Gaec de la Ville Auvais, installé sur la commune de Planguenoual fait partie de cette aventure ! Venez passer un moment convivial en famille, déguster des produits laitiers et découvrir sur le terrain comment votre alimentation est produite.

Brigitte Bertrand et Yves Allée vous accueillent au Gaec de la Ville Auvais, à partir de 12 h.

Au programme : visite de l'élevage laitier, traite à 16 h, découverte de l'énergie photovoltaïque, musiciens, animations pour enfants, photographie avec les animaux, balade en calèche.

Pour commencer cette journée sur une note conviviale, un repas sera servi le midi, pensez à réserver sur le site internet de l'association : www.agriculteurs-de-bretagne.fr ou en appelant Sophie au 02.98.94.99.75.

Avec "Tous à la ferme !", venez à la rencontre des hommes et des femmes qui contribuent à faire bien plus que vous nourrir !

SYNDICAT DES CAPS - Sorties Nature et Patrimoine Juin et Juillet 2014

JUIN

- Lundi 23 à 14 h 30 à Plévenon : "Le Cap Fréhel, les coulisses d'un Grand Site !"
- Mardi 24 à 6 h 30 au Port d'Erquy : "Criée, port et mareyage"
- Jeudi 26 à 14 h à La Bouillie : "Découverte de la Coopérative Garun-Paysanne couplée à une visite d'exploitation porcine"
- Vendredi 27 à 10 h à Plévenon : "Les oiseaux marins du Cap Fréhel"
- Lundi 30 à 14 h 30 à Erquy : "Itinéraire d'un Grand site : le Cap d'Erquy"

JUILLET

- Mardi 1^{er} à 6 h 30 à Erquy : "Criée, port et mareyage"
- Mercredi 2 à 14 h 30 au Cap Fréhel : "Le Cap Fréhel, les coulisses d'un Grand Site !"
- Jeudi 3 à 14 h au Cap d'Erquy : "L'exploitation de grès rose : hier et aujourd'hui..."
- Vendredi 4 à 10 h 30 à La Ville Berneuf : "Regard sur la dune de la Ville Berneuf"
- Dimanche 6 à 10 h au Cap Fréhel : "Les oiseaux marins du Cap Fréhel"
- Lundi 7 à 14 h 30 au Cap Fréhel : "Le Cap Fréhel, les coulisses d'un Grand Site !"
- Mardi 8 à 6 h 30 à Erquy : "Criée, port et mareyage"
- Mercredi 9 à 10 h à Plévenon : "Bout de bois et bout d'idée" et 17 h à Pléhérel -plage : "Balade nature à dos de cheval : la campagne plévenonnaise"
- Jeudi 10 à 10 h à Plurien : "DéTECTIVE nature" et à Fréhel : " Sur les pas des carriers..."
- Vendredi 11 à 10 h à Erquy : "Le cap en trois tours de pédale !" et à 14 h à Saint-Alban : "Renard, blaireau, merle et compagnie"
- Samedi 12 à 18 h 30 à Erquy : "Sortie Kayak : apéritif dinatoire au cœur du Marais des Sables d'Or"
- Dimanche 13 à 10 h à Erquy : "Itinéraire d'un Grand Site : le Cap d'Erquy"



Pour tout renseignement (détail, lieu de rendez-vous, horaire ou tarif...) :
Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, 16 rue Notre Dame, 22240 Plévenon. Tél. : 02.96.41.50.83.
sdc.animateur@wanadoo.fr ou www.grandsite-caperquyfrehel.com

CENTRE DE DÉCOUVERTE PEP "LE HÉDRAOU (Perros-Guirec) 6/14 ans

Adapté à l'accueil d'enfants et de jeunes, des personnes à mobilité réduite mais aussi des groupes (famille, sportifs, professionnels), les séjours se déroulent en hébergement dur (chambre de 2 à 10 personnes).

Le centre a une situation géographique unique : la Côte de Granit Rose, son sentier des douaniers, son site de Ploumanac'h et sa vallée de Traoiero formant un véritable terrain de jeux pour passer d'agréables vacances.

Pour l'été 2014, le centre vous propose les colonies suivantes :

- MOUSSAILLON : 6/9 ans, 6 jours du 3 au 8 août - un séjour pour découvrir la côte de Granit Rose. Entre sortie en mer, pêche à pied et la constitution d'un aquarium, personne n'aura le temps de s'ennuyer !
- REVE DE GLISSE : 9/14 ans, 7 jours du 20 au 27 juillet : une semaine pour s'initier aux joies du surf, un programme fun pour un maximum de plaisir !
- LES PIRATES DES 7 ILES : 9/14 ans, 6 jours du 27 juillet au 1 août - une semaine pour se mettre dans la peau d'un pirate ! Une chasse au trésor entre terre et mer !
- ON PAGAIE, ON PAGAIE ! : 9/14 ans, 6 jours du 3 au 8 août - au programme initiation/perfectionnement au kayak de mer pour découvrir la Côte de Granit Rose côté mer.
- AVENTURES MARINES : 9/14 ans, 13 jours du 20 juillet au 1 août - deux semaines pour découvrir le surf et tous les secrets de la Côte de Granit Rose mais surtout son mystérieux trésor englouti...

Retrouvez toutes les offres et plus d'informations sur notre catalogue PEP Union régionale Bretagne été 2014 : lespep22.lespep.org / rubrique "Actualités"

Les PEP 22 Services vacances , 31 Rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC 02.96.75.11.30.

Réunion du conseil municipal du 11 juin 2014

Présents : Michel GUEGUEN, Monique HOURDIN, Magalie HOUZE, Loïc DAVID, Clarisse MILLEVILLE, Nathalie BEAUVY, Christian LUCAS, Eliane JUMILUS, Christian TREHOREL, Yolande RODRIGUES, Mathieu LANGLAIS, Josette TALBOURDET, Denis BERTRAND, Brigitte HERVE, Alain JEGU, Philippe SEZNEC.

Absents excusés : Jean-Yves LE GALL donne pouvoir à Magalie HOUZE, Danielle CAPPELLA donne pouvoir à Philippe SEZNEC.

Secrétaire de séance : le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Mathieu LANGLAIS.

N° 1 - Finances – budget général : décision modificative

Le contenu du budget fait l'objet, en cours d'année, de modifications visant à adapter les crédits ouverts à la réalité des besoins effectifs de crédits. Les crédits prévus au budget général 2014 pour l'opération n° 125 « Construction d'une garderie périscolaire » sont insuffisants.

Le conseil municipal autorise la décision modificative suivante :

2313-117 – Travaux Chapelle St Jacques	- 50 000 €
2313-125 – Travaux garderie périscolaire	+ 50 000 €

Vote : 2 abstentions (Philippe Sez nec, Danielle Cappella)

N° 2 – Jury d'assises : tirage au sort

Par arrêté du 14 mai 2014, la préfecture nous invite à procéder au tirage au sort des jurés devant composer le jury d'assises pour 2015. Pour notre commune, l'arrêté fixe le nombre de jurés à 2.

Le nombre de noms à tirer au sort devant être le triple de celui des jurés fixés par l'arrêté susvisé, six personnes sont à sélectionner. Les personnes concernées doivent avoir atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit.

Le conseil municipal, après tirage au sort, arrête la liste suivante :

1. HERVE Francis
2. GARNIER Stéphane
3. SOQUET Angélique
4. MERPAULT Xavier
5. BEAUMONT David
6. CLERO Michel

N° 3 – Bâtiment des jeux de boule bretonne : règlement et convention d'utilisation

Loïc DAVID, maire-adjoint, informe l'assemblée qu'un règlement et une convention sont nécessaires pour fixer les conditions d'utilisation des jeux de boules.

Les documents préparés avec les associations utilisatrices sont soumis à l'approbation du conseil municipal.

Vote : unanimité.

N° 4 - Finances – Exonération de la taxe sur les spectacles pour 2015

Selon l'article 1559 du code général des impôts, les réunions sportives sont soumises à une taxe sur les spectacles.

En application de l'article 1561-3 du CGI, le conseil municipal peut par délibération décider que l'ensemble des compétitions sportives organisées pendant l'année bénéficie de l'exemption totale de l'impôt. Il peut également exonérer certaines ou l'ensemble des compétitions pour un sport particulier.

Le maire expose à l'assemblée que cette décision doit être votée avant le 01 octobre de chaque année et propose d'appliquer l'exonération aux épreuves sportives motorisées.

Le conseil municipal décide l'exonération de la taxe sur les spectacles pour les épreuves sportives motorisées organisées au cours de l'année 2015.

Vote : unanimité.

N° 5 - 11 juin 2014 – Finances – Entretien du rond-point de la Croix des Landes

Christian TREHOREL rappelle la délibération du conseil municipal de Pléneuf Val-André en date du 26 février 1999, acceptant de prendre en charge 50 % des frais de fonctionnement du giratoire de la Croix des Landes (entretien des espaces verts et éclairage public).

Dans les faits, chaque commune règle sa part d'électricité mais l'entretien des espaces verts est assuré par la commune de Pléneuf Val-André.

Suite à une rencontre avec les responsables de Pléneuf Val-André, il a été convenu de partager les frais d'entretien des espaces verts. Christian TREHOREL présente un devis de ESATCO, Etablissement et services d'aide par le travail, d'un montant de 1 587.60 euros TTC, pour l'année 2014 (7 tontes de juin à novembre).

Le conseil municipal accepte le devis de ESATCO pour l'année 2014 ; chaque commune prendra à sa charge 50 % du montant de ce devis.

Vote : unanimité.